



Conditions de réussite du CFC d'employé.e de commerce profil B

selon l'ordonnance du SEFRI du 26 septembre 2011

Partie scolaire				
Branches	Note « école » (arrondi à 0.5)	Note « examen » (arrondi à 0.5) durée et répartition de la note	Note de branche (arrondi à 0.1)	coefficient
Français	Moyenne de tous les semestres	écrit 120' + oral 20'	½ note école ½ note examen	1
Allemand ou Anglais	Moyenne de tous les semestres	écrit 90' + oral 20'	½ note école ½ note examen	1
ICA (1) Examen avancé en 2ème année	(examen uniquement)	examen écrit (150')	Examen seul (arrondi à 0.5)	1
ICA (2)	Moyenne de tous les semestres (1 à 4)	(pas d'examen)	Note école seule (arrondi à 0.5)	1
Economie et Société (ES1)	(examen uniquement)	examen écrit (180')	Examen seul (arrondi à 0.5)	1
Economie et Société (ES2)	Moyenne de tous les semestres	(pas d'examen)	Note école seule (arrondi à 0.5)	1
Travaux de projet Approfondir et relier + Travail autonome	Moyenne notes A&R Note du TA	(pas d'examen)	½ moyenne A&R ½ note TA	1

La partie scolaire est réussie si :

- la moyenne des branches est supérieure ou égale à 4.0, et
- pas plus de deux notes de branche de la partie scolaire sont insuffisantes, et
- la somme des écarts négatifs pondérés par rapport à la note 4.0 ne comporte pas plus de 2.0 points.

Partie entreprise				
Branches	remarques	arrondi	pondération	
Pratique professionnelle : examen écrit	durée 120'	0.5	1/4	
Pratique professionnelle : examen oral	durée 30'	0.5	1/4	
Note d'expérience	6 STA (Situations de travail et d'apprentissage) 2 UF (unités de formation) ou 2 CC (contrôles de compétences)	8 notes en tout, également pondérées	0.5	1/2

La partie entreprise est réussie si:

- la moyenne est supérieure ou égale à 4.0, et
- pas plus d'une note de branche de la partie entreprise est insuffisante, et
- aucune note de branche de la partie entreprise n'est inférieure à 3.0;

**Le CFC d'employé de commerce est réussi si les deux parties,
scolaire et entreprise, sont réussies.**